Université populaire de l'argent

Café philo sur l'argent

Thème du jour

102. Les relation d'argent entre les générations



Compte rendu de la séance du 10 octobre 2026[1]

Sommaire

1. Qu'est-ce qu'un Café philo sur l'argent ?
2. Choix du thème à débattre ;
3. Exercice pédagogique proposé ;
4. Échanges entre les participants ;
5. Évaluation de la séance ;
6. Compléments conceptuels
7. Annexe : comment circule l'argent dans votre famille ?

1. Qu'est-ce qu'un Café philo sur l'argent ?

L'argent occupe une place centrale dans notre vie individuelle et sociale. Mais il existe peu d'endroits où l'on puisse réfléchir ensemble aux questions qu'il suscite dans notre vie intime et dans notre vie sociale.

Le but de notre café philo est de permettre à ses participant·es de parler d'argent dans la confiance et la sécurité, afin de :

- Mieux comprendre sa nature et son fonctionnement dans le monde social ;
- Mieux comprendre leurs sentiments et leurs comportements intimes envers lui ;
- Le démystifier et l'apprivoiser ;
- Approfondir certaines questions sur lesquelles ils/elles s'interrogent.

Philosopher, c'est explorer un sujet et s'étonner que les choses soient comme elles sont ; c'est faire un travail de pensée critique pour approcher la vérité ; c'est surtout s'exercer concrètement à mener une vie plus sage et plus heureuse.

Notre café philo sur l'argent est ouvert à toutes et tous. Pour y participer, pas besoin d'être un.e philosophe professionnel.le ni même un.e intellectuel.le : il suffit d'aimer partager nos réflexions et nos questions sur la vie et notamment sur *notre vie* en vue de la vivre de façon plus sage et plus joyeuse !

[1] Animation, compte rendu et compléments conceptuels de Jean Beaujouan.

© Tous droits réservés, Jean Beaujouan. Toutes reproductions ou distributions interdites, sauf autorisation expresse de l'auteur : jean.beaujouan@free.fr, tel 06 76 70 02 61

2. Choix du thème à débattre[2]

Thèmes proposés par les participant.es :

- Comment l'argent est-il devenu tabou avec le temps ?
- Y a-t-il des blocages inconscients avec l'argent ?
- Pourquoi l'argent pose-t-il question ?
- **Les relations d'argent entre les générations ;**
- La vulnérabilité des humains face à l'argent ;
- Comment affirmer ma valeur quand je vends mes prestations ?
- Pourquoi lions-nous l'argent à la liberté ?
- L'argent a-t-il plus de pouvoir qu'on ne lui en donne ?
- Dans le couple, pourquoi la femme a-t-elle peur de perdre son indépendance financière ?
- Quelles sont nos contradictions internes dans la gestion dans notre argent ?
- Pourquoi rejette-ton l'argent ?
- L'argent peut-il être à la fois créateur et destructeur ?

3. Exercice pédagogique proposé à celles et ceux qui n'étaient pas présent.es

Si vous n'avez pas participé à la séance de café philo sur l'argent qui est ici rapportée et si vous souhaitez vivre maintenant une expérience « comme si » vous y participiez aujourd'hui, nous vous suggérons de réaliser l'exercice suivant, seul.e ou en compagnie de quelques proches, sans bouger de chez vous :

- Rédigez les trois ou quatre questions ou thèmes en lien avec l'argent sur lesquels vous aimeriez vous-même.s travailler ;
- Parmi vos propres questions ou thèmes *et parmi ceux du groupe* - voir ci-dessus en p. 2 - sélectionnez celle ou celui pour lequel vous auriez voté ;
- Rédigez et/ou partagez ensuite avec vos proches *de façon complète* les deux ou trois (ou cinq, ou dix !) idées-clés que vous auriez probablement exprimées sur ce thème.

Une demi-heure (ou deux heures) plus tard...

- Voilà, vous avez fait votre propre café philo argent depuis chez vous sur un thème de votre choix, c'est une belle réflexion à distance et en différé avec nous !
- Envoyez-le-nous svp à l'adresse jean.beaujouan@free.fr

[2] Le thème traité à chaque séance de café philo est choisi par les participant.es du jour à partir de leurs propres propositions. La séance commence donc par la production d'une dizaine de questions qui seront départagées par vote. Ce travail d'environ 30 mn n'est pas du temps perdu pour la philosophie, car réfléchir à ce qui mérite le plus d'être approfondi *est déjà un travail philosophique* !

- Nous en ferons bon usage ;
- Vous pouvez également compléter la synthèse du café philo du mois ci-dessus par vos propres contributions et commentaires et nous envoyer également cette synthèse enrichie.

4. Interventions des participant.es

- Au cours de mes observations récentes sur les relations d'argent dans les familles en Corée du Sud, j'ai remarqué que les générations les plus âgées étaient les plus économes (les plus « radines » ?) et je trouve cela dommageable : selon moi, l'argent est en effet plus utile quand il circule ! Si les plus anciennes générations dépensaient plus au profit des jeunes, l'argent dormirait moins, on pourrait l'investir plus et en tirer de plus grands profits pour tout le monde...
- Aujourd'hui, les vieilles personnes subissent plus d'arnaques financières et ont plus peur de se faire voler !
- Ce thème résonne fort en moi, car je ressens de la part de mes ancêtres une forte absence de transmission à la fois affective et financière - tant en matière d'éducation à l'argent qu'au profit de la santé écologique de la planète, et cela crée du mal-être en moi.
- Les anciennes générations ont beaucoup souffert du manque d'argent, ce qui a créé un fossé entre elles et les générations suivantes qui ont connu plus d'abondance. Avec ma mère, à cause du tabou de l'argent, je n'ai reçu aucune transmission formelle de son esprit d'écureuil : pour nous, la transmission « pédagogique » n'a pu se faire qu'en observant ses façons de faire.
- Cela fait ressurgir les souvenirs anciens que j'ai gardés de mes grands-parents planteurs de café au Sénégal et qui se sont suffisamment enrichis pour payer de bonnes études à leurs enfants et petits-enfants ! Mécanismes de donner, recevoir, être en dette, être en gratitude... et rendre.
- Si la génération la plus ancienne est la plus riche et si elle ne transmet pas cette richesse à la suivante, elle l'empêche d'accéder à une aisance financière bienfaisante. Dans les familles, ce sont souvent les hommes qui gèrent l'argent des femmes. C'est la raison pour laquelle j'ai coupé avec ma génération précédente, pour protéger ma dignité et pour mettre fin à l'état de confusion entre l'affectif et l'argent qui n'est pas bonne !

  Dans le droit musulman, la femme n'a droit qu'à la moitié de la part qui revient à l'homme. C'est une injustice et cela biaise la relation entre les femmes et les hommes de la fratrie. Réclamer 100% plutôt que seulement la moitié ? Je n'y ai même pas pensé !
- Ma relation à l'argent est en train de changer et cela me plait beaucoup d'en débattre dans ce cadre d'intelligence collective.
- Oui, aujourd'hui, nous allons vers la recherche d'une abondance universelle dans laquelle l'argent n'est qu'un instrument de relation et de réalisation.
- La relation à l'argent est bien autre chose qu'une question matérielle et financière. C'est notamment et d'abord de pouvoir en parler...

© Tous droits réservés, Jean Beaujouan. Toutes reproductions ou distributions interdites, sauf autorisation expresse de l'auteur : jean.beaujouan@free.fr, tel 06 76 70 02 61

- L'argent est une chimère : même le fait de parler d'argent est une barrière pour aller plus loin, qui serait d'abord vers plus d'humanité. Plus d'humanité, je devrais y aller sans passer par l'argent...

5 Évaluation de la séance par les participants.

Les participant.es sont invité.es à répondre à deux questions : 1. Comment avez-vous vécu cette séance ? 2. Qu'en retenez-vous d'essentiel pour vous ?

- Je suis ravie ! Au début, je craignais de ne pas avoir suffisamment d'espace pour tous mes invités, mais tout a bien marché, je me sentais comme en famille, et j'ai pu partager des pensées intimes... Très bien !

  J'en retiens la puissance du groupe de parole...

- J'y ai pris intérêt.

  J'ai été surprise par l'angle d'attaque de mes deux collègues.

  Mes pensées affectives ont brouillé le rapport que je pourrais avoir avec l'argent : je n'ai pas encore un rapport sain avec l'argent !

  J'ai pris conscience de nos différences dans notre relation à l'argent.

- Je me suis sentie à l'aise dans ma rencontre avec vous ;

  Nous avons partagé des choses intimes ;

  Cela m'a ouvert à mes blessures générationnelles comme face à un miroir ; et cela va contribuer à clarifier mon futur financier.

6. Compléments conceptuels

Rappel du thème : Les relations d'argent entre les générations.

6.1. Définitions et remarques préliminaires

- L'argent est un équivalent universel de la valeur. Il en est à la fois l'archétype, le condensé et l'instrument de mesure. C'est également une énergie symbolique puissante que certains sociologues décrivent plaisamment comme le « carburant de la vie » des humains.
- Dans l'histoire du monde, l'échange d'argent entre les générations est un phénomène relativement récent : si l'*homo sapiens* existe depuis environ 300.000 ans, l'argent n'a en effet été découvert qu'au VIIème siècle avant notre ère, en Lydie dans l'actuelle Turquie occidentale, sous sa forme classique de monnaie en métal précieux d'or et d'argent (l'alliage de ces deux métaux existait à l'état naturel sous le nom d'électrum).
- A quoi servait cet argent ? A solder les dettes qui résultaient des échanges marchands entre les humains dans la vie quotidienne, mais également pour permettre aux princes de lever l'impôt, de créer des armées et de payer leurs soldats.
- Pourquoi recourir aux métaux précieux d'or et d'argent pour fabriquer des pièces de monnaie ? Parce qu'ils étaient universellement désirés et à ce titre reconnus pour la grande stabilité globale de leur valeur d'échange. La qualité essentielle attendue d'une monnaie, c'est de susciter durablement la

confiance : c'est naturellement plus le cas des monnaies composées de métal précieux que de simples coquillages...

L'argent a non seulement le pouvoir d'éteindre la dette, mais également celui de s'adapter finement au paiement de sommes d'argent depuis les plus grosses jusqu'aux plus modestes, notamment pour faire des partages équilibrés entre les héritiers au moment de la succession des parents - nous y reviendrons.

Nous traiterons les relations d'argent entre les générations d'un double point de vue :

- Au sein de la famille ;
- Au sein du corps social dans sa globalité.

6.2. Au sein de la famille

- La gestion du budget
    - En 2025, la France comptait 18,6 millions de familles dont 7,9 millions de couples sans enfants, 7,5 millions de couples avec enfants et 3,2 millions de familles monoparentales. Le nombre moyen de personnes par famille est de 2,84.

      Il existe donc en France près de 20 millions de familles qui vivent ensemble en moyenne à trois personnes par famille, et qui doivent gagner puis se partager au total entre 55.000 et 60.000€ par an pour subvenir à leurs besoins de vitaux[3].

      Les informations ci-dessus sont banales au sens où elles sont accessibles à toute personne modérément curieuse. En même temps, parce qu'elle est dupliquée en permanence au sein de près de 20 millions de familles vivant en France, cette situation engendre une extraordinaire concentration d'échanges, de débats, de questions à trancher, de désaccords possibles *à propos de l'argent.* Ex. qui a droit à quoi sur ces 5.000€ de ressources familiales mensuelles ? à quel titre ? qui a autorité pour en décider ? quelles dépenses communes sont prioritaires ? combien la famille devrait-elle épargner chaque mois ? jusqu'où chacun de ses membres aura-t-il un compte personnel, bancaire ou non ? jusqu'où va le droit de contrôle des parents sur le compte de celle ou de celui qui manque de rigueur dans la maitrise de ses propres dépenses ? (on trouvera en annexe 1 ci-dessous un questionnaire intitulé *Comment circule l'argent dans la famille ?* qui illustre à quel point l'argent circule en permanence entre les générations au sein de cette famille, mais souvent sans qu'on en parle clairement, car le tabou pousse malheureusement à garder le silence sur ces questions...)
    - Les transmissions pédagogiques

      Moins visibles mais tout aussi puissantes sont les transmissions pédagogiques entre les parents et leurs enfants au sujet de *leur relation respective à l'argent et de leurs pratiques financières personnelles*. Dans ce domaine, l'imprégnation intergénérationnelle est d'autant plus importante qu'elle est le plus souvent inconsciente : l'une des

[3]Sources UNAF et INSEE.

© Tous droits réservés, Jean Beaujouan. Toutes reproductions ou distributions interdites, sauf autorisation expresse de l'auteur : jean.beaujouan@free.fr, tel 06 76 70 02 61

participantes à cette séance de café philo a par exemple exprimé le regret que sa mère se soit contentée de lui donner le bon exemple en matière de gestion financière du budget familial, mais sans lui en parler formellement (peut-être simplement parce qu'elle-même avait été traitée de la même façon par ses propres parents, à cause du tabou de l'argent !)

- Donner la vie à un nouvel enfant

  Au Moyen-Âge, l'arrivée d'un nouvel enfant dans une famille ne mobilisait quasiment jamais de dépense d'argent : quelques femmes du village venaient aider la parturiente à donner la vie, souvent pour une énième fois, et c'était « à charge de revanche » pour la fois suivante... Peut-être les parents pensaient-ils, au plus, que cet enfant devenu adulte prendrait peut-être un jour leur suite pour cultiver leur lopin de terre et les nourrir durant leurs vieux jours...

  Aujourd'hui, accueillir un nouvel enfant dans une famille c'est, parmi bien d'autres choses, programmer de nombreuses dépenses qui pourront s'étaler sur bien plus de 20 ans : un espace pour le loger - chambre et berceau - des vêtements, des dépenses de santé, de nourriture, des jeux, des études, des voyages, l'apprentissage de pratiques sportives ou culturelles, etc.

  En dehors de toutes les autres obligations auxquelles un couple s'expose, donner la vie à un enfant est aussi prendre un engagement d'investissement financier important et à long terme !

6.3. Les relations d'argent entre les générations au sein du corps social

- Les successions patrimoniales en ligne directe dans les familles se renouvellent en moyenne tous les 35 à 40 ans. C'est dire que le patrimoine y change de propriétaire en moyenne entre deux et trois fois par siècle : à l'échelle d'un État comme la France, cela représente des transferts d'argent entre les générations pour des montants énormes. Et toute personne qui a hérité sait combien ces histoires de succession sont sources d'« histoires » de toutes sortes, de fâcheries voire de haines sans pardon !
- La loi encadre donc très précisément ce moment clé de la vie des familles, car il cumule des enjeux à la fois financiers et affectifs souvent intenses : d'un côté, l'enjeu est de savoir lequel des héritiers récupérera le plus d'argent sur la succession parentale ? et de l'autre : qui s'imposera à ses frères et sœurs comme le personnage clé de la fratrie ?
- Depuis toujours les héritiers et leurs conseillers fiscalistes redoublent joyeusement de créativité pour échapper à la loi et minimiser les frais de succession... ou encore pour organiser des montages visant à désavantager les plus fragiles des héritiers !
- Au cours des 20 dernières années de leur vie, les parents « déclinants » interviennent également souvent, soit à titre officiel par exemple pour faire à leurs enfants une première puis une seconde donation partielle à but fiscal, soit de manière secrète en vue de favoriser ou au contraire de défavoriser telle ou tel héritier.e de la fratrie.

- Dernière illustration : les taux de taxation des revenus des grandes familles de milliardaires aux USA ont connu des variations extrêmement sensibles, passant de négligeables à la fin du 19ème siècle, à des taux confiscatoires au cours de la Seconde Guerre Mondiale (plus de 90% !) pour redescendre très vivement à partir des années 1980 : ces évolutions extrêmes nous semblent manifester des variations importantes dans les politiques de distribution et d'affectation de l'argent entre les générations...

  Aujourd'hui encore en France des débats importants subsistent dans l'espace public sur les taux de taxation des grandes fortunes, signe qu'ils sont encore chargés de désaccords persistants.

Annexe 1 : Comment circule l'argent dans votre famille ?

1. Présentation

Créé initialement à d'autres fins, ce questionnaire illustre accessoirement l'importance des relations d'argent qui existent – ou qui devraient exister ! - entre les générations... et d'abord au sein des familles.

Si vous le pouvez, travaillez-le avec les membres de votre famille (avec la prudence qui s'impose sur de tels sujets...) : ce sera une bonne occasion de le faire... peut-être pour la première fois...

Si ce questionnaire met en lumière des situations problématiques, sachez que c'est souvent le cas dans les familles.

Il est un peu long mais pose mille questions précieuses auxquelles on ne pense généralement pas. Si vous le trouvez un peu trop long dans l'immédiat, mettez-le de côté et revenez-y plus tard...

2. Le questionnaire

1. Qui gère l'argent de la famille ?
   - Principalement vous-même ?
   - Principalement votre conjoint ?
   - Vous deux ensemble ?
   - Une autre personne ?

2. Concrètement, comment cela se passe-t-il ?

3. Vos enfants sont-ils associés à la gestion du budget et/ou du patrimoine familial et si oui comment ?

4. Pour la gestion du budget familial, disposez-vous :
   - D'un compte commun ?

© Tous droits réservés, Jean Beaujouan. Toutes reproductions ou distributions interdites, sauf autorisation expresse de l'auteur : jean.beaujouan@free.fr, tel 06 76 70 02 61

- D'un compte commun et de comptes séparés ?
- Uniquement de comptes séparés ?
- Autres ?

5. Si vous disposez d'un compte commun :
   - Comment est-il alimenté ? Au prorata des ressources de chaque parent ? Selon d'autres règles ? Si oui lesquelles ?
   - La part de chacun pour l'alimenter vous semble-t-elle plutôt équitable, plutôt discutable ou plutôt injuste ?

6. En cas de compte commun :
   - Quelles charges (contraintes et courantes) vous permet-il de régler ?
   - Ces dépenses financent-elles uniquement des dépenses communes ? Si non, ces pratiques sont-elles transparentes ? Comment sont-elles justifiées ?

7. Si vous n'avez pas de compte commun, quelles charges (contraintes et courantes) sont réparties entre votre conjoint et vous et comment le sont-elles ?

8. Comment la répartition de ces charges a-t-elle été décidée ? Vous semble-t-elle équitable ?

9. Disposez-vous d'un ou de plusieurs compte(s) d'épargne commun(s) ?

10. Avez-vous des crédits en cours contractés en commun ?

    Si oui, quel est le capital total restant dû ?

11. Avez-vous des crédits en cours contractés séparément ? Pour financer quoi ? Quel est le montant total du capital restant dû sur tous ces crédits ?
    - Conjoint n° 1
    - Conjoint n° 2

    Sur quel budget ces crédits sont-ils remboursés : budget personnel ou budget commun ?

12. Au-delà du budget commun, quels membres de la famille disposent d'un budget individuel géré de manière autonome ?

Quel est le montant des ressources dont vous disposez vous-même à titre personnel ?

Quel est, si vous le connaissez, celui dont dispose votre conjoint ?

Quel est celui de chacun de vos enfants et comment sont-ils alimentés ?

13. S'ils existent, ces budgets personnels vous semblent-ils gérés de manière satisfaisante ?

14. En dehors d'un éventuel compte d'épargne commun et/ou d'éventuelles dettes en commun, disposez-vous d'un patrimoine commun avec votre conjoint (ex. un logement ; des bijoux ; des véhicules, etc.) ?

- Si oui, quelle est sa composition et sa valeur approximative ?
- Si oui, qui gère les différentes composantes de ce patrimoine ?
- La gestion de ce patrimoine vous semble-t-elle satisfaisante ?

15. Disposez-vous de patrimoines séparés ? Si oui, quelles en sont la nature et la valeur approximative ?

16. Existe-t-il entre votre conjoint et vous une ou des conventions financières (informelles ou formelles) ? Si oui lesquelles ?

17. Si oui, ces conventions ont-elles été plutôt discutées et négociées, ou plutôt imposées ? Vous semblent-elles équitables et acceptables ?

18. Discutez-vous des questions d'argent avec votre conjoint et/ou vos enfants ?

- Très souvent ?
- Assez souvent ?
- Plutôt rarement ?
- Jamais ou presque jamais ?

19. Ces discussions sont-elles selon-vous :

- Utiles et satisfaisantes ?
- Difficiles voire conflictuelles ?
- Autres ?

20. Au total, quels sont selon vous les points les plus satisfaisants de la gestion de l'argent au sein de votre famille ?

© Tous droits réservés, Jean Beaujouan. Toutes reproductions ou distributions interdites, sauf autorisation expresse de l'auteur : jean.beaujouan@free.fr, tel 06 76 70 02 61

21. La gestion de l'argent au sein de votre famille vous semble-t-elle comporter des injustices, des incohérences, des manques de transparence, des déséquilibres regrettables ou inquiétants ? Si oui lesquels ?

22. Selon vous, que conviendrait-il de faire pour améliorer la gestion du budget et du patrimoine au sein de votre famille ?

Questions annexes et facultatives

23. Au moment de commencer votre vie commune, aviez-vous discuté avec votre conjoint de la question de l'argent (mise en commun ou non des revenus, répartition des charges, gestion du budget et du patrimoine, etc.) ?

24. Aviez-vous à cette époque le sentiment que les questions d'argent dans le couple et/ou la famille seraient faciles ? Difficiles ?

25. Si vous aviez aujourd'hui à créer à nouveau une famille, comment feriez-vous dans le domaine de l'argent, du budget, de la relation avec la banque, etc. ?

26. Le présent questionnaire vous a-t-il permis d'y voir plus clair dans les sujets abordés ? Si oui, en quoi principalement ?

Merci de votre attention.